«Catherine Morin-Desailly - Ecoutes par la NSA : « L'UE doit enfin devenir une cyberpuissance dans le monde numérique »»

02/07/2013

Catherine Morin-Desailly - Ecoutes par la NSA : « L'UE doit enfin devenir une cyberpuissance dans le monde numérique »

Catherine Morin-Desailly, Sénatrice UDI de la Seine-Maritime, s'interroge sur la tardive réaction du gouvernement français face à la révélation des écoutes effectuées par la National Security Agency (NSA), manifeste selon elle d'une classe politique qui n'a pas encore pris la mesure de l'enjeu que représente la maîtrise et la protection de nos données, qu'elles soient d'ordre privés, économique ou diplomatique.

La présidente du groupe médias et nouvelles technologie s'interroge sur : *« des méthodes inacceptables de la part d'un pays allié »*, mais elle regrette avant tout : *« la prise de position peu réactive de la France, alors même que l'on savait depuis plusieurs semaines que des entreprises et des citoyens français étaient espionnés par la NSA »*.

Pour la sénatrice : *« L'absence de réaction ferme et rapide de la France témoigne tant d'un manque de courage de nos dirigeants que d'une méconnaissance terrible des enjeux liés à la maîtrise de notre souveraineté numérique ».*

Auteure d'un rapport sur la gouvernance européenne du numérique publié en février dernier, Catherine Morin-Desailly se dit : *« convaincue de la nécessité d'une prise de conscience collective. L'Europe est en passe de devenir une colonie du monde numérique ; elle devient subrepticement dépendante de puissances étrangères et dans le même temps le sous-développement la guette ».*

La vice-présidente de la commission des affaires européennes et de la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication estime en effet que : *« seule l'Union européenne a le poids nécessaire pour influer dans cette nouvelle géographie du cyberespace, où les USA sont dominants. Ces écoutes par la NSA le prouvent une nouvelle fois ».*

Pour la sénatrice, il devient urgent de : *« mobiliser les autorités européennes de concurrence sur la préservation de la neutralité des terminaux (mobiles, tablettes, télévisions connectées...), de développer les capacités de cyberdéfense des États membres ; ou encore d'inclure dans le périmètre des marchés de sécurité l'achat d'équipements numériques hautement stratégiques, afin d'appliquer en ce domaine la préférence communautaire déjà implicitement reconnue par les règles européennes pour les marchés de défense et de sécurité ».*

Catherine Morin-Desailly estime que : *« l'UE ne doit-elle pas être un simple consommateur dans le cyberespace mais plutôt une cyberpuissance dans le monde numérique ».*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC